

# Scoop à la GLNF. François Stifani reconnaît qu'il faut réélire le Grand Maître

LE 26 JANVIER 2011 17H03 | PAR  
FRANÇOIS KOCH

« **Cette nomination est une très bonne nouvelle** », écrit aujourd'hui François Stifani à ses « *Très Chers Frères, mes Bien Aimés Frères* » dans un courrier à tous les membres de la GLNF. De quoi se réjouit le dignitaire maçon ? De la nomination hier matin, par le Tribunal de Grande Instance, d'un administrateur ad hoc, l'administrateur judiciaire Monique LEGRAND. *Ce contentement constitue la première surprise.*

Le plus nouveau dans ce courrier, c'est l'affirmation qu'il va y avoir, « *avec l'aide de l'administrateur* » ... « **la désignation et l'élection d'un grand maître** ». C'est un scoop, car, jusqu'à présent, François Stifani, fort de la décision judiciaire affirmant que son mandat ne s'est pas terminé le 5 décembre 2010, considérait qu'il demeurerait Grand Maître jusqu'au 5 décembre 2012. Seulement voilà, il a lu la décision judiciaire d'hier (GLNF-Ordonnance-TGI-Paris-24.01.2011), qui précise bien que la future AG devra ratifier un candidat à la Grande Maîtrise. *Ce revirement constitue la seconde surprise du jour.*

Pourquoi ? (demandais-je à moi-même à défaut de pouvoir le faire à François Stifani lui-même) Sans doute François Stifani se sent-il sûr d'être reconduit par le Souverain Grand Comité (SGC), un collège de dignitaires qualifié parfois de « *chambre d'enregistrement* », des dignitaires réputés pour leur proximité avec les grands maîtres successifs et beaucoup moins avec les frères de base. Le soucis, c'est que le candidat élu par le SGC doit être ratifié par l'AG, qui, elle, est beaucoup plus représentative de la base. **Il n'est donc pas exclu que François Stifani soit désigné à nouveau par le SGC** (au sein duquel il a coopté beaucoup de frères) **mais échoue devant l'AG**. Ce qui ne résoudrait pas la crise.

Autre question : **François Stifani peut-il encore se prévaloir aujourd'hui du titre de Grand Maître** après sa démission comme Président et la décision d'hier du TGI de Paris ? Ses détracteurs affirment que non. Lui signe donc un courrier aujourd'hui comme « **Grand Maître** ». La question sera peut-être posée à Maître Monique LEGRAND, administrateur ad hoc de la GLNF depuis hier.

**VOIR ICI LE DOCUMENT : GLNF Lettre du GM 26.01.2011**

*Autre information du jour : Malika Benlarbi est nommée directeur « communication et relations extérieures Maghreb Moyen-Orient » au sein du Groupe L'Oréal. Son CV quasi officiel rappelle aux oubliés qu'elle fut chargée des affaires sociales et des solidarités au cabinet de... François Stifani.*  
**VOIR ICI l'article du BULLETIN QUOTIDIEN : GLNF Malika Benlarbi**